

PROMENADE DU PAILLON

SAISON 2

LA FORÊT URBAINE

LETTRE
INFO
CHANTIER
N°5

A LA UNE !

**Une forêt urbaine
sur les voûtes
du Paillon**



Christian Estrosi
Maire de Nice
Président de la Métropole
Président délégué de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

Plus qu'une promenade, un lieu de vie verdoyant et apaisé

Le 29 octobre 2013, nous inaugurons ensemble notre magnifique Promenade du Paillon. 10 ans déjà ! Une décennie plus tard, ce ruban de verdure devenu décor de votre quotidien, lieu de promenade, de flânerie, de rencontre, de vie, s'apprête à poursuivre son étendue de la traverse de la Bourgada jusqu'au Palais des Expositions.

L'Esplanade de Lattre de Tassigny, autrefois utilisée comme parking, accueillera des centaines d'arbres et un ingénieux système de récupération des eaux de pluie réalisé sur les voûtes du Paillon. Il contribuera à l'entretien des 8 000 m² d'espaces verts.

La forêt urbaine, attendue fin 2025, offrira des îlots de fraîcheur à la végétation luxuriante, permettant la captation du CO₂. La Promenade du Paillon saison 2 est une nouvelle démonstration de la reconquête de nos cœurs de ville par la nature.

Et aussi...

ÉCHANGE ENTRE ANNE RAMOS
ET IGOR MANUS,
LES ÉTAPES EN COURS,
RÉEMPLOI ET RECYCLAGE
DES DÉCHETS
DE LA DÉCONSTRUCTION
DU PALAIS DES CONGRÈS...



DEC.
2023

MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR



VILLE DE NICE

Réalisation de la forêt urbaine SUR LES VOÛTES DU PAILLON

Les voûtes du Paillon, situées sous l'actuelle esplanade de Lattre de Tassigny, accueillent un système de stockage d'eau afin de préserver la ressource tout en permettant l'alimentation en eau du parc végétalisé.

Les voûtes de l'esplanade de Lattre de Tassigny

Le succès du projet repose sur deux éléments essentiels : des sols fertiles, grâce à l'apport de terre végétalisée de qualité, et une gestion efficace de l'eau grâce à la construction de citernes permettant le stockage d'eau de pluie. L'entretien minutieux des terres permettra à cet espace de conserver sa fraîcheur.



L'intervention sur les voûtes du Paillon se fait en 3 phases :

- décapage et terrassement pour la mise à nu des voûtes
- préparation du support avec réalisation du système de drainage des eaux
- réalisation de l'étanchéité des voûtes

Le saviez-vous ?

L'épaisseur de terre au-dessus des voûtes est déterminée par l'actuel niveau des routes, des trottoirs et des réseaux non déviés. Le paysagiste implante ensuite des végétaux tenant compte de leur volume, de leur poids, du besoin en espace de leurs racines, de leur masse et de leur développement.

LES ÉTAPES EN COURS



RÉEMPLOI ET RECYCLAGE

Face aux enjeux de la transition écologique, la Métropole Nice Côte d'Azur et la Ville de Nice ont élaboré en partenariat avec la Fédération départementale du BTP une "charte chantier vert", qui s'applique notamment à la déconstruction de l'ancien Palais des Congrès.



Une logique d'économie circulaire

Sept flux sont triés : le papier/carton, le métal, le plastique, le verre, le bois, la fraction minérale et le plâtre. L'objectif est double : réduire les déchets produits et valoriser un maximum de matériaux. Les déchets sont envoyés vers les filières de valorisation.

À ce jour, sur les 670 tonnes de matériaux non dangereux produits sur le chantier, 93 % ont été revalorisés. Le réemploi des objets et des matériaux du chantier est privilégié.

Pour cela, un catalogue des ressources présentes sur le site a été réalisé et largement diffusé à un certain nombre de

repreneurs potentiels.

Parmi ces ressources : des chaises, des portes, des groupes électrogènes, des sanitaires, des luminaires, des dalles de sol souples, ainsi que 2 500 fauteuils.

Les différentes unités sont en vente sur la plateforme internet Agorastore. Celles qui ne trouveront pas de repreneurs seront récupérées gratuitement par l'éco-organisme Valdelia dans le cadre de la filière REP (responsabilité élargie des producteurs) des DEA (déchets d'équipements d'ameublement) à des fins de valorisation.

Échange entre



ANNE RAMOS, 2^e Adjointe au Maire de Nice déléguée à l'urbanisme, au foncier, aux travaux, Vice-présidente de la Métropole Nice Côte d'Azur et Conseillère Départementale des Alpes-Maritimes et **IGOR MAGNUS**, conducteur de travaux en charge de la déconstruction de l'ancien Palais des Congrès.

Anne Ramos : La Ville de Nice a souhaité limiter les nuisances de chantier avec la mise en place d'outils pour contrôler et réduire les nuisances tout au long des travaux. Des canons brumisateurs réduisent les poussières lors des démolitions. Des capteurs sont aussi placés.

Igor Magnus : En effet, des capteurs de vibration, de poussière et de bruit ont été installés afin que nous soyons prévenus en temps réel de tout dépassement. Nous avons limité les rotations de camions en conditionnant les déchets dans des contenants plus importants. Enfin, une palissade de 3 mètres de haut entoure le chantier afin de maîtriser les nuisances visuelles, sonores et résiduelles pour l'extérieur. Avec mes équipes, je veille à la bonne exécution de ces mesures.

Nous sommes aussi attentifs au tri systématique des différents matériaux afin de limiter les quantités de déchets produits et l'impact environnemental des travaux.

Oui, plus de 90 % des déchets du chantier sont recyclés.

Ce tri nécessite du temps mais c'est une étape essentielle pour la Ville de Nice. La déconstruction de l'ancien Palais des Congrès est une opération comprenant différentes étapes qui s'étale sur plus d'un an.

Ce temps est nécessaire car avant de pouvoir attaquer la déconstruction, il y a le curage du second œuvre et le désamiantage pour ne laisser que la structure béton qui est alors grignotée par les pelles mécaniques.

UN PROJET SOUTENU PAR LE FONDS VERT



La Ville de Nice a récemment obtenu le label Fonds vert du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie et des Territoires.

Le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, aussi appelé

« Fonds vert », est destiné à aider les collectivités territoriales dans leur transition écologique. Le Fonds vert constitue un signal fort d'accompagnement des acteurs territoriaux, indispensable pour accélérer et intensifier la transition écologique déjà à l'œuvre.

Ces actions ont en commun d'associer des mesures d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets tout en augmentant la résilience des territoires et la qualité de vie de leurs habitants.

La première tranche de financement de ce fonds est dédiée aux aménagements de la zone de la Bourgada. L'ambition de la Ville est de déposer un second dossier Fonds vert pour la partie la plus au nord de la Promenade du Paillon saison 2.



IDÉE REÇUE

**LE PARC EMPÊCHERA
LES RIVERAINS DE
REJOINDRE
LES DEUX RIVES !**

FAUX

6 traverses piétonnes seront créées et accessibles aux heures d'ouverture du parc. Toutes les traverses routières sont intégralement maintenues.



**VISIONNEZ
LA VIDÉO**

INFO CHANTIER N°5



DES QUESTIONS SUR LE PROJET ?

Contactez l'équipe dédiée !

✉ info.projets@nicedazur.org | ☎ 0 603 595 696



Découvrez le projet de la Promenade du Paillon :

- à **La Perspective, au 4^e étage de la Tête Carrée** sur RDV et inscriptions obligatoires (places limitées)
- en ligne sur promenadedupaillon2.nice.fr



Application
CHANTIERS CONNECTÉS
100 % connectés
avec ce projet !